

DROIT ADMINISTRATIF APPLIQUE AUX CPAS

Pôle d'activité

GOUVERNANCE ET ORGANISATION

Formule

Présentiel

Prix/participant

210,00 €

Nombre max. de participants/session

20

Prix/session réservée

3.465,00 €

Prix/session sur-mesure

Contactez-nous

Durée de la formation

21 heures (3 jours)

Personne de contact

Patrick GILET Gestionnaire de dossiers clients - Gestionnaire IT

pgilet@erap-gsob.brussels

Détail de la formation

Le droit administratif sous-tend l'organisation et le fonctionnement des administrations locales et para-régionales. Aussi, il importe pour les agents d'en maîtriser les principes de base. Il y a donc lieu de leur proposer une formation axée sur les principes généraux de droit administratif au sein des CPAS.

Objectifs

Cette formation a pour objectif d'apporter une connaissance de base des principes de droit administratif à des agents de niveau A, B et C issus des CPAS bruxellois.

Public cible

Les participants proviennent des CPAS (niveau A, B et C)

Conditions d'admission

Niveau A/B/C.

Méthodes pédagogiques

Le dispositif pédagogique proposé croise méthodes transmissives, collaboratives et interactives. Les participants sont sollicités tant individuellement que collectivement. Les techniques d'animation favorisant la collaboration et la co-construction de savoirs prévalent. Extraits de jurisprudence, casus, lecture de réglementation sont mobilisés à travers différentes méthodes pédagogiques tournées vers l'apprenant.

Contenu

La place du CPAS dans l'organisation administrative de la Belgique

1. Les missions du CPAS
2. Le lien entre le CPAS et la Commune
3. Les rapprochements entre le CPAS et la Commune

Les biens du CPAS

Les actes du CPAS

La loi du 8 juillet 1976 organique des CPAS et ses principales modifications

1. La simplification du contrôle administratif
2. Les principes de bonnes gouvernance
3. Le fonctionnement du CPAS
4. Les élections

Les agents du CPAS

1. Les agents statutaires
2. Le personnel contractuel

L'emploi des langues

1. Le champs d'application des règles d'emploi des langues
2. Les différents principes

Disponibilité au catalogue

Disponibilité (sous réserve d'inscriptions suffisantes) et conditions garanties jusqu'au 09 décembre 2024.